

Mise à jour sur le Plan stratégique en matière de recherche de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (la « Fondation ») 2012-2016

Maintenant que nous sommes à mi-chemin de la deuxième année sur cinq ans de la mise en œuvre du Plan stratégique en matière de recherche de la Fondation, nous estimons qu'il est approprié de faire une mise à jour sur les progrès et les détails de nos nouveaux processus, à la communauté de chercheurs.

Un rappel en quelques mots, le Plan stratégique en matière de recherche de la Fondation a été élaboré avec l'aide de divers groupes d'intervenants de la Fondation, y compris des chercheurs, des bénévoles de niveau supérieur, des employés et des partenaires. Son objectif principal est de permettre à la Fondation d'accroître l'impact de sa mission par la recherche. Le plan préconise la gestion collective (et non provinciale) de 80 % des fonds de recherche de la Fondation ainsi qu'une transition graduelle vers la recherche stratégique et les piliers de recherche en aval. Vingt pour cent des fonds de recherche de la Fondation continueront d'être gérés à l'échelle provinciale afin d'appuyer des initiatives de recherche propres à la province. Le plan de mise en œuvre a été approuvé par le Conseil d'administration de la Fondation en février 2012.

Mise à jour : Programme de subventions de recherche

Le premier cycle des subventions de recherche gérées collectivement a commencé par l'affichage des toutes premières **lignes directrices sur la soumission de demandes de subvention harmonisées à l'échelle nationale** en mars 2012 en vue du concours des subventions de recherche 2013-2014.

L'**examen scientifique par les pairs** a été mené en décembre, comme d'habitude, sous la supervision du Comité d'examen scientifique (CES). En tout, plus de 150 examinateurs bénévoles y ont pris part. Cette année, les demandes ont été **classées par percentile fixe** pour chacun des sous-groupes du CES pour la première fois.

Autre nouveauté cette année : un **examen par les pairs du budget** national a été effectué en février 2013. Un **Comité d'examen du budget** (CEB) a été établi afin d'analyser les budgets des demandes de financement à la Fondation ainsi que pour fournir soutien et conseils pour les différents éléments budgétaires. Le CEB est un sous-groupe du CES qui travaille avec d'autres sous-groupes pour l'évaluation des projets de subventions de recherche. Il est composé d'un président et d'un vice-président, nommés par désignation et approuvés par le président et le vice-président du CES. Les 15 à 18 membres qui prennent part à l'examen par les pairs du budget sont choisis en fonction de leur niveau d'expertise en lien avec le mandat du comité d'examen et de leur expérience en analyse et en évaluation des demandes de financement de recherche. Comme tous les comités membres du CES, le CEB tente d'atteindre une représentation géographique équilibrée et de s'assurer que chaque comité a la capacité d'examiner les demandes soumises en anglais ou en français.

La responsabilité principale du CEB consiste à évaluer le budget de chaque demande en vue de déterminer la somme à recommander en fonction des lignes directrices de la Fondation. L'objectif est de trouver une solution équitable à la fois pour la demande du chercheur et pour les donateurs de la Fondation. La Fondation déploie tous les efforts nécessaires pour s'assurer que ses fonds sont répartis de façon efficace et économique, et qu'ils permettent de terminer le projet.

Toutes les subventions évaluées par le CEB sont d'une taille adéquate au financement. Puisque chaque demande est unique, les coupures apportées au budget des projets sont faites au cas par cas, et non de façon uniforme. Dans le cadre de l'examen du budget proposé de chacune des subventions, on tente de répondre à diverses questions, y compris « Le projet peut-il être terminé tel qu'il a été décrit? » et « Les éléments du budget sont-ils tous entièrement justifiés? »

La Fondation procède à une analyse des tendances annuelles du programme de subventions de recherche afin d'appuyer la prise de décisions et d'informer sur l'orientation du programme et ses impacts potentiels. Les données de financement finales du concours de cette année ne seront pas connues avant la réception de toutes les acceptations et de tous les refus, d'ici la mi-année 2013. Par contre, nous pouvons déjà affirmer ce qui suit :

- Nous avons reçu à peu près autant de demandes en 2012 qu'au cours des trois dernières années.
- La répartition des demandes par province a été semblable à celle des trois dernières années.
- La répartition des offres de part et d'autre du Canada a été proportionnellement la même qu'au cours des trois dernières années.
- La valeur moyenne des subventions a augmenté de part et d'autre du pays par comparaison avec les trois dernières années.
- 102 offres de subvention de recherche ont été faites cette année, l'année de référence pour la gestion collective.

Les résultats du concours des subventions de recherche à gestion collective de cette année ne peuvent être comparés à ceux des années précédentes, car avant cette année, la taille moyenne des subventions variait considérablement d'une province à l'autre. La Fondation a tenté de trouver un équilibre afin que du financement soit offert à autant de projets possible, tout en assurant que les sommes décernées soient suffisantes pour entreprendre les projets.

Recherche stratégique

Les annonces de **nouvelles initiatives de recherche stratégique** harmonisées avec le Plan stratégique sur cinq ans 2013-2018 de la Fondation commenceront vers la fin 2013. Vous pouvez vous attendre à une vaste diffusion d'annonces relatives à ces initiatives sur le site Web de la recherche de la Fondation (www.hsf.ca/research), ainsi que dans les bulletins de recherche nationaux et provinciaux et nos autres outils de médias sociaux.

Les **comités consultatifs provinciaux de recherche** demeurent en place et continuent de jouer des rôles importants en conseillant la Fondation en matière d'investissements et de stratégie de recherche à l'échelle provinciale.

Amélioration continue

Une des priorités de la Fondation consiste à évaluer sa situation actuelle et de s'assurer que les sommes accordées à la recherche permettent de combler les besoins les plus importants et d'avoir autant d'impact que possible. L'unification nous permettra d'accroître nos revenus et notre efficacité, ce qui nous permettra d'investir encore davantage dans les différents secteurs de notre mission : la recherche, la promotion de la santé et les représentations en faveur de la santé.

Comme tout système efficace, nous nous efforçons d'apporter des améliorations à nos systèmes et de les recalibrer annuellement en fonction de nos expériences. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions et commentaires sur l'entreprise de recherche de la Fondation. Adressez-les à Bobbe Wood, présidente, au bwood@hsf.ca ou au rsp@hsf.ca.

Ensemble, éliminons les maladies du cœur et les AVC pour vivre en santé.